

*Bulletin d'informations
Municipales et Locales*

Décembre 2009

N°28

Le Maire
Les Conseillers Municipaux
Le Personnel Communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,

Vous présentent

Leurs meilleurs vœux pour l'an 2010

Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié

Le SAMEDI 16 JANVIER à 15 H 30 à la salle socioculturelle





Le mot du Maire

A l'aube de 2010 et comme il est de coutume, j'ai le plaisir de vous adresser à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, du personnel communal et en mon nom, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Puisse cette nouvelle année être fraternelle à tous, affectueuse pour nos aînés, que nos jeunes réussissent dans leur études et qu'ils puissent trouver un emploi dans cette période difficile ; pour tous santé et bonheur.

Aux nouveaux habitants qui se préparent à nous rejoindre en construisant leur maison ici, je souhaite chaleureusement la bienvenue.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé la première tranche des travaux de la traverse de notre agglomération (RD n°7), comprenant la construction des trottoirs ainsi que l'aménagement du rond point dit « de la Chaussée » jusqu'à la route de Chavoy. De plus, l'effacement des réseaux souples aériens a été effectué depuis les établissements Théault jusqu'au lieu dit « le Jardin ».

En 2010, la deuxième et dernière phase d'aménagement de la route départementale n°7, depuis la route de Chavoy jusqu'à la fin de l'agglomération en direction de la Haye Pesnel sera réalisée au cours du premier semestre.

Les travaux consisteront en la construction de trottoirs, la réalisation d'un mini rond point au niveau de l'accès à la zone industrielle de Maudon et englobant l'aménagement paysager de l'entrée nord du hameau de Maudon.

2010, verra l'achèvement de la révision simplifiée ainsi que la modification du plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Enfin, le projet de loi de réforme des collectivités territoriales renouvellera en profondeur l'architecture institutionnelle locale :

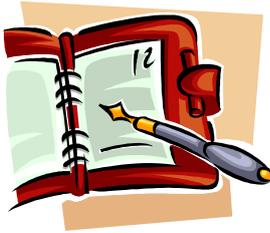
- Le projet prévoit d'abaisser de 3 500 à 500 habitants le seuil de population des communes auxquelles est applicable le scrutin de liste pour les élections municipales, permettant d'étendre le pluralisme et la parité à un nombre beaucoup plus important de communes.

- Il prévoit en outre, pour les communes de plus de 500 habitants, l'élection des délégués communautaires au suffrage universel direct par un système de « fléchage » sur les listes communes.

- Un troisième projet de loi tire les conséquences de la création du conseiller territorial en organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux en mars 2014.

Au terme de ces énumérations des travaux futurs et des réformes annoncées, je souhaite avec mon équipe municipale à tous les habitants de Ponts, une année sereine et heureuse et à tous nos enfants un Joyeux Noël

J. C. Arondel



DECISIONS MUNICIPALES

Compromis de vente parcelles ZI 326 ET 327 (Réunion du 29 Juin 2009)

Le conseil municipal, suite à la consultation de manière informelle du service des domaines, et en fonction des prix pratiqués dans le secteur a fixé forfaitairement à la somme de 95 000 € HT le prix de vente du terrain cadastré section ZI 326 et 327. et il a autorisé le Maire à signer en l'étude de Maître DU-TEIL un compromis de vente avec les époux MOTZ, Monsieur DA SILVA et Mademoiselle HERLAND.

Accessibilité aux personnes handicapées de la voirie et des espaces publics. (réunion du 29 juin 2009)

Le maire informe le conseil municipal que la loi du 11 février 2005 et ses décrets d'application font l'obligation aux communes d'initier un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics avant le 23 décembre 2009. Ce plan a pour objectif de fixer les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées où à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et aires de stationnement de la commune.

Monsieur ARONDEL précise que la loi prévoit la possibilité de transférer cette compétence à la communauté de communes. Mais il estime qu'il serait judicieux, en attendant la création d'une éventuelle commission intercommunale, de mettre en place, dès maintenant, en vue de réfléchir sur la chaîne globale du déplacement. Cette démarche lui semble d'autant plus importante que la commune doit effectuer, à l'automne, la deuxième phase des travaux d'aménagement de la RD7 ainsi que l'accès au cimetière. D'autre part sont en projet pour le début 2010 les travaux d'accès au futur village commercial ainsi que la mise en conformité des débouchés des lotissements de la Fosse Cordon, des Ormes et des Pommiers.

La commission communale doit comprendre des représentants d'élus, des représentants des personnes handicapées et des représentants d'associations d'usagers.

Après délibération, le conseil donne son accord pour la création de cette commission communale et désigne pour le représenter au sein de ladite commission qui sera présidée par le Maire, Mme Claudine GUESDON, M. Michel COUENNE, M. Olivier BURONFOSSE, M. Gérard HEUZE et M. Jean Claude DE-BIEU.

Extension des réseaux en zone NH. (Réunion du 5 octobre 2009)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de ne pas prendre en charge l'extension des réseaux « eau et électricité » en zones NH. Ces travaux devront être réalisés par le propriétaire. Cette décision complète la délibération du 5 mai 2008 relative aux voiries internes des nouvelles parcelles urbanisées en zones NH.

Travaux aménagement RD7 - Demande de subvention au titre de la DGE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DGE, en vue de réaliser la tranche conditionnelle des travaux d'aménagement de la RD7.

Cette tranche consiste à prolonger l'aménagement de la RD7 jusqu'en limite nord de l'agglomération et ce, par souci d'améliorer la sécurité des riverains et usagers du cimetière et de la zone artisanale de Maudon.

Le montant des travaux d'élève à la somme de 185 188.86 € HT pour le lot « voirie, mobilier urbain, assainissement » et de 14 776.50 € HT pour le lot « espaces verts ».

Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, donne son accord et accepte de verser la somme de :

Pour Avranches : 25 857.16 € (à savoir 596.72 € par élève pour 42 enfants + 794.92 pour les 2 enfants ayant quitté la commune en février 2009.)

Marcey les Grèves : 1 673.88 € (à savoir 557.96 € par élève, 3 enfants de Ponts ayant fréquenté le groupe scolaire au cours de l'année 2008-2009)

Solde participation aux frais de fonctionnement des écoles privées d'Avranches

La participation demandée par la ville d'avranches pour l'année scolaire 2008-2009 étant de 596.72 € par enfant, le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte de réajuster la participation versées aux écoles privées pour les frais de fonctionnement de cette année scolaire.

Un complément de 9.70 € sera versé par enfant, soit au total la somme de 38.80 €

Participation cantine scolaire.

Le conseil municipal reconduit pour la prochaine année scolaire, la participation de 0.90 € par repas servi aux enfants de Ponts scolarisés en maternelle ou en primaire.

Église St Etienne : Restauration des vitraux. (réunion du 2 Novembre 2009).

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la ville d'Avranches faisant état de la restauration des vitraux de l'église St Etienne par les ateliers HEMBOLD pour la somme de 15 571.03 € HT. Il est demandé à la commune de Ponts, conformément aux accords antérieurs relatifs à la prise en charge des travaux afférents à cette église, une participation à hauteur de 50 % des frais. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer à ces travaux de restauration pour la somme de 7 785.51 € sous réserve que le titre de recettes de la ville d'Avranches soit émis sur l'exercice 2010.

Subventions

Le conseil municipal, suite aux demandes de différentes associations et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser les subventions suivantes :

- Passerelles vers l'emploi : subvention exceptionnelle de 150 €
- St Michel Avranches (SMA) section basket : 31 €
- Lycée Maritime et Aquacole Cherbourg (foyer) : 31 €

Aménagement RD7 - Abribus.

Monsieur le Maire rappelle que le société CDP, mobilier urbain n'étant plus en mesure de fournir gratuitement, comme convenu, deux abris bus, des devis ont donc été demandés puisque l'implantation de ces deux abris était prévue dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD7.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, et en vue d'une implantation au cours du premier trimestre 2010, retient la proposition de la Société Ouest Collectivités dont le devis s'élève à la somme de 4 678 € HT pour les deux abris.

Comité de pilotage Natura 2000 - Désignation du représentant de la collectivité.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur le Préfet de la Manche dans lequel il est demandé au Conseil de désigner un représentant suppléant au comité de pilotage Natura 2000, sachant que lui-même est membre de droit.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Michel COUENNE, 2ème adjoint, en qualité de membre suppléant pour représenter la commune au sein du comité de pilotage de Natura 2000 « Vallée de la Sée ».

Amenagement de la traversée du bourg : R.D. n° 7

Plan d'aménagement
Voie - Circulations piétonnes
Espaces verts

Echelle : 1/2 000



REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Comme le veut la tradition, le 2ème dimanche d'octobre, les aîné(e)s ont été accueillis dans la salle socioculturelle pour le repas annuel des cheveux blancs.



Le succulent repas préparé par le Faisan doré était servi par les conseiller(e)s et leurs conjoint(e)s et tous les convives au nombre de 80 ont passé un agréable moment et certains ont pu se dégourdir les jambes avec quelques morceaux de musique.

Mais nous n'avons pas oublié pour autant les absents pour raison de santé, un colis de friandises leur a été offert.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du souvenir s'est déroulée le dimanche 15 novembre. Après la cérémonie religieuse, les anciens combattants de Ponts, accompagnés de ceux des communes voisines et les participants à la messe se sont dirigés vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbe et la remise de décorations à 4 anciens combattants.

Le titre de reconnaissance de la Nation a été décerné à Mrs Robert Houssin, Pierre Blier et Cyril Tual
M. Julien Bruley a reçu la médaille commémorative d'Algérie.

Cette cérémonie a accueilli la nouvelle formation « orchestre musical » de l'École de Musique de la Communauté de Communes. Cette présence très appréciée du public a

donné à cette cérémonie, une dimension particulière. Nous espérons pouvoir renouveler cet accueil dans les années à venir.



FRATERNITE PONTOISE



La rentrée du Club s'est effectuée par le repas du Dimanche 20 septembre où nous étions 166 à table. Ce fût pour nous l'occasion d'accueillir nos amis et retraité(e)s des communes voisines..

Nous remercions la municipalité pour le repas qui nous a été offert le dimanche 11 octobre, ce fût un moment très agréable où le menu et l'ambiance ont été très appréciés.

Le mardi 20 octobre, nous avons le repas des adhérents qui a rassemblé 69 personnes, le concours de belote a réuni 98 équipes le mardi 17 novembre et pour conclure l'année 2009, les adhérents(e)s se sont offerts une petite sortie au Palais des Congrès de Pontivy pour un spectacle de Noël.

Assemblée générale, le mardi 05 janvier 2010 avec la galette des rois.

La Présidente.



GYMNASTIQUE SENIORS



Les seniors de Ponts et des communes environnantes participent à un cours de gymnastique douce tous les mardis de 9 h 15 à 10 h 15 dans la salle socioculturelle.

Une bonne trentaine de participant(e)s assistent à ces séances. Pour conserver une vitalité quotidienne et entretenir des capacités motrices, musculaires et cardio-respiratoires, dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité.

N' hésitez pas à venir les rejoindre

Renseignements : Thérèse : 02.33.68.10.05.

LE COMITE DES FETES



Nous avons terminé le 1er trimestre par la fête communale du 14 juin 2009; une journée réussie et sous le soleil !!!

Les vacances d'été terminées, les activités ont repris par la soirée dansante annuelle du 3 octobre, animée par « Stéphane et Sophie », qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et avec beaucoup d'entrain et d'ailleurs suite à ce succès, nous vous donnons rendez-vous le 2 octobre 2010 avec la même animation.

Le 13 novembre a eu lieu le buffet campagnard, en remerciement de tout le travail apporté par les bénévoles qui permettent de réaliser ces manifestations tout au long de l'année.

Et pour clore, cette année, nous avons organisé l'Assemblée Générale le mardi 8 Décembre.



Après le repas, il faut penser à la vaisselle...

Composition du bureau :

Président : DEBIEU Jean Claude

Vice Président : LEMEE Lucien

Trésorier : JOUANNE Claude

Trésorier Adjoint : FORVEILLE J. Paul

Secrétaire : MARTIN Chantal

Secrétaire Adjoint : BOUDANT J. Pierre

Dates à retenir :

- Jeudi 21 Janvier 2010, soirée organisée à Rennes avec les humoristes « Les Bodins », Vous pouvez dès maintenant vous inscrire chez J. C. Debieu au 02.33.58.19.21.

- Dimanche 13 juin 2010, Fête annuelle.

L'équipe du Comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !

AMERICAN COUNTRY CLUB

L'Américan country club de Ponts est une association loi 1901 dont le but est l'apprentissage et la pratique de la Danse Country et Linedance. Cette association compte 130 adhérents.

Les cours ont lieu tous les mardis de :

19h30 à 20h15 pour les ultra-débutants

20h15 à 21h45 pour les débutants

21h00 à 21h45 pour les novices

21h45 à 22h30 intermédiaires

Les cours sont assurés par Christine et Michel, animateurs passionnés de country.

Des prestations extérieures sont également proposées ; animations, spectacles, bals, initiations, démonstrations.

Prochaines manifestations ouvertes à tous :
Bal au profit du Téléthon, le vendredi 04 décembre

Week-end country les 6 et 7 mars 2010 avec comme invité les animateurs du Country form.'

Stages techniques le samedi (matin et après midi)

Bal sur CD le samedi soir

Stage « Histoire de la Musique et de la Danse Country » le dimanche en fin de matinée

Après midi dansant, le dimanche 04 avril 2010 (salle socioculturelle de Ponts).



ASSOCIATION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Les adeptes de la détente florale ont repris leurs cours en octobre, ils sont une quinzaine de personnes à se retrouver une fois par mois dans la salle de convivialité. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous joindre à eux. Tous les renseignements vous seront donnés en téléphonant au 02.33.58.26.70.

L'arbre de Noël des enfants avec spectacle et goûter est prévu le dimanche 13 décembre, sans oublier le Réveillon du 31 décembre.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous.



HISTOIRE DE L'ÉCOLE

Sa Construction

De 1844 à 1867

L'adjudication pour la construction de l'école eut lieu le 5 mai 1844. Guillaume Bazin, maire, Montier - Polmerie et Louis Garnier, Conseillers Municipaux, en présence de M. Maincent, receveur municipal, procédèrent à l'ouverture des trois soumissions faites par Jean Richard, maître maçon à Avranches, avec rabais de deux centimes par franc ; par François La Huppe, entrepreneur de travaux publics, avec augmentation de 20 centimes par franc ; et par Epiphane Harel, entrepreneur à Avranches, avec augmentation de 18 centimes par franc.

Jean Richard fut déclaré adjudicataire ; approuvé le 21 juillet 1844 par le préfet, le procès verbal ne revint à la mairie que le 20 février 1845 et fut enregistré à Avranches le 7 mars 1845 (fol.74).

Par arrêté préfectoral en date du 21 septembre 1844, l'alignement du terrain sur la route départementale n°7 fut fixé à 6,50 m parallèlement à l'axe de la route.

La construction était bien avancée lorsqu'elle fut interrompue le 1er juin 1845, l'entrepreneur étant déclaré en faillite le 12 juin suivant et les travaux mis en régie le 1er décembre de la même année. La menuiserie fut alors confiée à un sieur Cécile, la peinture à M. Dalechamp - Proguez, les enduits des murs à M. Vitel, la serrurerie à un sieur Locard, tous habitants la ville d'Avranches. Cet avatar n'activa point les travaux et multiplia les imprévus.

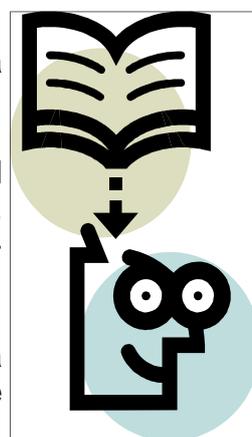
A cette date du 1er juin 1845, le sieur Richard avait exécuté pour 6 956,73 frs de travaux. On paya en plus 98,54 à Dalechamp, 388 frs à Cécile, etc... L'architecte réglé, la dépense totale s'éleva à la somme globale de 8 344,33 frs, c'est-à-dire 1 826,20 frs de plus que le devis primitif, mais, par suite de la longueur des formalités de liquidation de la faillite Gérard, l'école ne peut être occupée qu'à la rentrée de 1852.

En 1853, le 3 juillet, le conseil vota une nouvelle imposition extraordinaire de 10 centimes additionnels pendant 2 années pour solder le reliquat de la dépense de construction de l'école.

En 1854, le traitement annuel de l'instituteur fut fixé à 600 frs. A partir de 1863, il fut porté à 700 frs, puis 1 000 frs en 1872 et enfin à 1 200 frs en 1880.

Dans le même temps, le taux de la rétribution scolaire fut d'abord de 1 fr. en 1854, soit un total de 259 frs. En 1861, il fut porté à 1,30 fr. pour les élèves payants et à 0,75 fr. pour les indigents, taux respectivement portés à 1,50 fr. et à 0,75 fr en 1880

Le 17 septembre 1865, le conseil vota 39,43 frs pour recouvrir la cave de l'école. En 1867 la couverture en paille de l'école fut remplacée par de l'ardoise ; le devis s'élevait à 1 243,24 Frs





ETAT CIVIL

arrêté au 7 décembre 2009 -

NAISSANCES

PHILIPPE Lucas	01.02.2009	Lotissement La Source
SERGENT Lucas	03.03.2009	Allée de Maudon
LEBAS Arthur	04.04.2009	La Chaussée
MOULIN Anita	10.08.2009	La Noslière
COSTILS Kathleen	28.11.2009	Le Guet

MARIAGES

BORDAIS Virginie et RESTOUX Luc	07.02.2009
LEBRETON Céline et MARION Loïc	04.02.2009
LEBRETON Jennifer et JULIEN Nicolas	18.07.2009
MABIRE Gwenhaël et DECHIPRE Raphaël	14.08.2009

DECES

DUBOIS Pierre	16.03.2009	Andillou
BOUTEILLER Michel	03.04.2009	Rue de la Source
LEMENAGER François	28.05.2009	La Maréchallerie
GUERANDELLE Jean Paul	06.09.2009	Le Guet

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI de 17 h 00 à 19 h 00

MERCREDI de 10 h 00 à 12 h 00

VENDREDI de 16 h 30 à 18 h 30

Permanence du Maire : Lundi de 17 h 30 à 19 h 00

1er Adjoint : Mercredi de 10 h 30 à 12 h 00

2ème Adjoint : Vendredi 17 h 00 à 18 h 30

Tél : 02.33.58.25.39 - Fax : 02.33.58.57.87

Site internet. : www.ponts.fr

Le téléphone de la mairie est maintenant connecté sur le réseau internet, aussi lorsque vous appelez, et que vous n'obtenez pas la personne, il se peut qu'elle soit déjà en communication sur le n° 0966021776. Vous pouvez laisser un message ou votre numéro de téléphone sur le répondeur pour suite à donner.

Merci

NOUVEL ARTISAN DANS LA COMMUNE.



Dominique CHEVAL - 6 La Paturerie

50300 PONTS

Tél./fax : 02.33.58.18.37

Tél. internet : 09.60.13.41.39

Tél. portable : 06.88.30.27.38

E-mail : dominiquecheval@orange.fr

Un nouvel artisan crée son entreprise à Ponts. Dominique CHEVAL exerce le métier de charpentier - couvreur depuis plus de 20 ans, avec une expérience dans la rénovation ainsi que dans le neuf.

Concours des maisons fleuries

Le Fleurissement : quel impact

Il contribue à l'amélioration du cadre de vie par le développement des espaces paysagers privés et publics ; il s'inscrit dans une politique globale d'environnement

Il participe à l'image de la commune et peut être un outil de communication efficace

Il joue un rôle éducatif par la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

La commune pense présenter un dossier au concours de 2010 , mais il serait souhaitable que les habitants de la commune soient associés à ce concours en participant eux-mêmes .

Il existe 6 catégories auxquelles vous pouvez vous inscrire :

Maison avec jardin visible de la rue

Maison avec décor floral installé sur la voie publique

Balcons d'appartements ou terrasses

Façades de maisons

Fermes

Commerce.

Si vous désirez participer, veuillez nous le faire savoir dans le courant du mois de mars ou avril 2010. Nous vous communiquerons à cette période tous les renseignements nécessaires à la participation.

Ouverture d'une blanchisserie

Une société spécialisée dans le matériel de blanchisserie professionnelle annonce l'ouverture d'une laverie libre service courant second trimestre 2010 au lieu dit « La Fosse Cordon » 50300 Ponts.

Cette laverie traitera en libre service le linge des particuliers et des professionnels et sera dotée d'une grosse laveuse dédiée au traitement du textile « Equestre » tapis de selle, couvertures...

A côté de cette laverie, un point de repassage professionnel sera mis à disposition des clients. Pour tous renseignements, contacter : Raphaël DECHIPRE - Portable : 06.85.55.68.04

raphael.dechipre@ouest-blanchisserie.com

www.ouest-blanchisserie.com

NOUVELLES CONSTRUCTIONS



Le Guet et la Paturerie, un secteur qui s'étoffe

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2009

